

EXERCICE 2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 7 novembre 2019**DÉLIBÉRATION n°2019-68**

Le conseil d'administration s'est réuni le jeudi 7 novembre 2019 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le mardi 29 octobre 2019.

Point de l'ordre du jour :

4.2. Délégation au Président pour la signature de marchés publics

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,

Exposé de la décision :

La délégation de pouvoir accordée au Président de l'Université (délibération n°2016-74) pour signer les accords et les conventions est plafonnée à 500 000 €. La signature de marchés publics supérieurs à ce montant doit faire l'objet d'une délégation de signature au président de l'université. La signature du président pour les marchés visés par la présente délibération leur confère un caractère exécutoire.

Proposition de décision soumise au conseil :

- Délégation de pouvoir au président de l'université pour signer les actes nécessaires à l'attribution des deux marchés publics listés en pièce jointe, avenants éventuels inclus.

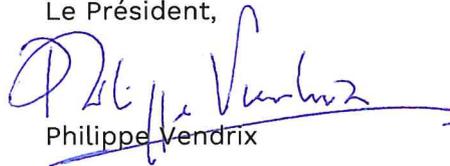
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	26
Abstentions :	0
Votes exprimés :	26
Pour :	26
Contre :	0

Pièce jointe :

- Descriptif des deux marchés objets de la délégation.

Fait à Tours, le 12 novembre 2019
Le Président,


Philippe Vendrix

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques	Délibération publiée sur le site internet de l'université le :	14 NOV. 2019
	Transmise au recteur le :	14 NOV. 2019

CA du 7 novembre 2019

1. Réalisation de travaux pour la mise en accessibilité des locaux et la mise en œuvre des dispositions du GN8 sur les sites universitaires de Tours, Blois et Fondettes

L'opération a pour objet la réalisation de travaux pour la mise en accessibilité des locaux et la mise en œuvre des dispositions du GN8 sur les sites universitaires de Tours, Blois et Fondettes

Les prestations sont décomposées en 2 lots traités par marchés séparés, à savoir :

Lot	Pôle Immobilier	Bâtiments	Estimation en € HT
Lot n° 1 – travaux pour la mise en accessibilité des locaux et la mise en œuvre des dispositions du GN8 - Site Grandmont	Grandmont (Tours)	D, E, E1 et E2, F, G, H, I, J, L, R, V5, Y	731 400 € HT
Lot n° 2 – travaux pour la mise en accessibilité des locaux et la mise en œuvre des dispositions du GN8 - Autres Sites	Chocolaterie et Jean Jaurès (Blois)	Chocolaterie, Jean Jaurès	548 500 € HT
	Portalis & Dassault 1 (Tours)	Dassault1, Portalis A, B et C	
	Tanneurs et Clouet (Tours) & Inglessi (Fondettes)	Tanneurs A, C et D Clouet, Iglessi Mémorial et Principal,	
	Tonnellé (Tours)	J et O	
	Plat d'Étain (Tours)	H	
	Jean Luthier (Tours)	A, B, C, D, E, G	

2. Fournitures de services de télécommunications et d'infrastructure de téléphonie pour la période 2020-2023.

Le présent marché a pour objet, pour l'ensemble des sites de l'Université la fourniture de matériel et de services de téléphonie fixe.

Lot	Désignation	Montant annuel estimé en € HT
1	Téléphonies fixes principales (T2 / Trunk)	81 288 €
2	Téléphonies fixes secondaires (Analogique & Numérique -T0)	12 343 €
3	Systèmes téléphoniques MITEL (Fournitures, maintenance et exploitation)	19 745 €